

# CONSIGNES VISITES HÔPITAL DE MONS

Soyons solidaires, pour nous, pour vous,  
respectons les règles

A partir de ce 1<sup>er</sup> juillet 2021 et selon l'évolution de la pandémie dans notre région, nous **élargissons les horaires de visites** :

- Le mardi, le vendredi et le samedi de 15h30 à 18h30
- Un seul visiteur par jour/par patient et durée de visite limitée à 1h

## Exceptions :

- Soins intensifs, soins palliatifs : sur rendez-vous avec le service
- Revalidation : le mardi et le samedi dans les créneaux horaires de visites, 1 seul visiteur par patient/jour
- Maternité : le/la conjoint(e) et jusque 2 membres de la fratrie en même temps dès le 1<sup>er</sup> jour d'hospitalisation
- Pédiatrie et néonatalogie : les parents quotidiennement dès le 1<sup>er</sup> jour d'hospitalisation
- Chambre particulière : 2 visiteurs à la fois sont autorisés. Visites non limitées à une durée de 1h (mais dans le créneau des horaires de visite)
- **VISITES INTERDITES DANS LES SERVICES COVID/POUR LES PATIENTS COVID+**

**En cas de circonstances particulières, d'autres modalités de visite peuvent être convenues avec l'unité de soins concernée.**

## CONDITIONS STRICTES:

- Port du masque obligatoire pendant toute la durée de la visite et également dans la chambre
- Pas d'allers-retours multiples
- Pratique de l'hygiène des mains
- Respect de la distanciation
- Interdiction d'utiliser les sanitaires du patient
- Ne pas venir si on est symptomatique ou en quarantaine

